

12636/23

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 20 septembre 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 20 septembre 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision et règlement d'exécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement
2023/1214 modifiant le règlement n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu
égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine**

E18145

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes